

COMMUNIQUE DE PRESSE DU PARTI CDR SUR LA RENCONTRE DE
DAR-ES-SALAAM ENTRE LE PREMIER MINISTRE NSENGIYAREMYE
ET LA DELEGATION DU FPR

Le Comité Exécutif du Parti CDR s'est réuni le 9 mars 1993 et a minutieusement examiné le communiqué conjoint publié à l'issue de la rencontre de haut niveau entre le Gouvernement de la République Rwandaise et le Front Patriotique Rwandais, tenus à Dar-Es-Salaam du 5 au 7 mars 1993.

Il tient à cet égard à porter à la connaissance du public ce qui suit :

1° Le Parti CDR estime que le Premier Ministre NSENGIYAREMYE a outrepassé ses pouvoirs en prenant des décisions exécutoires mettant en cause la souveraineté nationale.

Il a notamment souscrit à des mesures qui affaiblissent la capacité de défense du pays, de surcroît, en temps de guerre et qui mettent en danger la sécurité des populations, telles que :

- l'interdiction de recrutements militaires
- l'interdiction d'acquérir de nouveaux armements
- l'interdiction d'assurer la défense civile et la protection des étrangers par les moyens les plus appropriés.

2° Le Premier Ministre a consacré la chasse aux sorcières en acceptant de placer l'administration rwandaise sous la tutelle du FPR, qui de ce fait, s'apprête à faire licencier ou emprisonner arbitrairement les agents de l'Etat non voués à sa cause.

3° Monsieur NSENGIYAREMYE qui prétend se battre pour la démocratie a pourtant souscrit à la proposition du FPR de museler la presse rwandaise et d'empêcher les Partis Politiques d'exprimer librement leurs opinions dans les médias publics et spécialement lors des meetings.

4° De connivence avec le FPR, Dr NSENGIYAREMYE a enfin donné aux protocoles déjà signés à ARUSHA la force obligatoire, protocoles pourtant décriés par la majorité de la population.

5° Le Parti CDR a été profondément choqué par l'attitude de Monsieur HABYARIMANA Juvénal, Président de la République, qui a approuvé le contenu de ce communiqué qui lèse manifestement les intérêts du peuple rwandais. Ceci montre clairement que Monsieur HABYARIMANA Juvénal, Président de la République ne se préoccupe plus des intérêts de la nation; il a plutôt d'autres intérêts à défendre.

Compte tenu de ce qui précède, le Parti CDR, considère que :

- Les engagements pris par le Premier Ministre et avalisés par le Président de la République constituent un acte de haute trahison. En plus, le Premier Ministre a menti au peuple car le Communiqué signé ne correspond pas à ce qu'il a déclaré à la radio.

